



Communiqué de presse du 13 juin 2016

Scandale de la médecine scolaire : où est le rapport commandé dans le cadre de la modernisation de l'action publique ?

En 2015, le gouvernement a décidé d'engager une évaluation de la politique de santé à l'école dans le cadre de la modernisation de l'action publique. Un rapport a été rendu avec des constats et des préconisations, mais sa publication, initialement prévue en février 2016, est différée de mois en mois. Son contenu semble déranger l'administration...

Les recommandations, pour certaines identiques à celles du rapport de la Cour des comptes de 2011 sur la médecine scolaire, vont-elles une nouvelle fois être enterrées ? La santé des élèves sera-t-elle sacrifiée sur l'autel des statuts quo corporatistes ?

La dégradation de la médecine scolaire se poursuit.

L'engagement des médecins de l'Éducation nationale pour répondre aux besoins de santé des élèves est reconnu par tous, mais, avec moins de 1000 médecins pour 12 millions d'élèves, cela devient mission impossible.

Leur rémunération est très inférieure à celle des autres médecins, tous modes d'exercice confondus, mais aussi à celle des catégories A de la Fonction publique. Il est vraiment inconcevable et indécent que les médecins de l'Éducation nationale aient une rémunération inférieure à celle d'un interne en médecine générale ou à celle d'un directeur d'école ! C'est une situation scandaleuse qui empêche tout recrutement.

Si le SNMSU-UNSA Éducation salue les mesures de modernisation et de revalorisation de la carrière des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, il juge inadmissible une telle différence de traitement et de perspectives de carrière pour les médecins de l'Éducation nationale, alors que ceux-ci ont au minimum un niveau doctorat et des postes à responsabilité et d'encadrement.

La ministre de l'Éducation nationale, Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, avait bien annoncé quelques mesures de revalorisation en novembre 2015, mais depuis le ministère a fait marche arrière pour certaines d'entre-elles et a différé le calendrier pour les autres.

Le SNMSU-UNSA Éducation a des revendications légitimes visant à sauver une profession riche en expertise, irremplaçable pour promouvoir la santé à l'école, surtout auprès des populations les plus démunies, des jeunes en souffrance ou en situation de handicap.

Le SNMSU-UNSA Éducation exige donc la publication immédiate de ce rapport sur la médecine scolaire et la mise en place de ses préconisations, en particulier celles concernant les revalorisations indemnitaire et statutaire des médecins de l'Éducation nationale.

La médecine scolaire est une idée républicaine. Sa disparition programmée sera-t-elle le fait d'un gouvernement socialiste qui a fait pourtant une priorité de lutter contre les inégalités sociales et de santé ?